



SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE

1350, chemin Middle, Saint-Georges-de-Clarenceville, J0J 1B0

450-294-2464 ou st-georges@clarenceville.qc.ca

AVIS PUBLIC

Avis vous est par la présente donné que lors de l'assemblée régulière du conseil du 6 juin 2017, tenue dès 20h, au 1350 chemin Middle, la demande de dérogation mineure suivante sera prise en considération par les membres du conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville, à savoir :

Demandeur : 671, rue Champlain

Demande : Demande une dérogation mineure afin de lui permettre d'agrandir son chalet sur le patio déjà existant qui est à 2.12 m de la ligne latérale au lieu de 3 m exigée par le règlement de zonage 428.

Donné à Saint-Georges-de-Clarenceville ce 4^{ième} jour de mai 2017.

Charles Whissell, directeur général et secrétaire trésorier